

Compte-rendu du séminaire du Service Appui Santé **« Dépendances logiques, dépendances pas trop logiques »**

Les dépendances familiales : du lien logique au lien pathologique

18 décembre 2009

PRESENTATION PAR :

Mireille ARTUS : Coordinatrice du Service Appui Santé pour Processus-Recherche.

INTERVENANTS :

Marie-France HIRIGOYEN : psychiatre et auteur de nombreux ouvrages sur la relation d'emprise.

Patrick POISSON : thérapeute familial, formateur et fondateur de Processus Recherche.

Françoise BERNARDT : psychologue auprès d'un public bénéficiaire du RSA, formatrice.

1^{ERE} INTERVENTION : Marie-France HIRIGOYEN : *L'Emprise dans le couple*

Trop souvent quand on parle de violences conjugales, on pense aux violences physiques. Mais ces dernières ne sont généralement qu'une partie du problème et si l'on veut faire de la prévention il faut repérer à quel moment une femme se retrouve sous l'emprise de son conjoint. Une femme qui porte plainte n'est pas pour autant sortie de la violence car même éloignée, elle continue d'être sous emprise.

Sur le plan théorique, notre société va vers une plus grande égalité hommes/femmes. Les femmes prennent de l'autonomie affective et financière ce que certains hommes ne supportent pas et vivent comme une dépossession, une perte de leurs valeurs personnelles. Les hommes ayant peur de perdre leur masculinité réagissent par des comportements d'hyper-masculinité (violence, colère, jalousie). De plus les stéréotypes culturels des hommes forts, solides sont mis à mal, les hommes se sentent fragilisés mais en même temps les expressions de faiblesse comme les larmes continuent à être censurées. C'est la fragilité qu'ils n'expriment pas et le sentiment d'impuissance intérieure qui amènent ces hommes à vouloir contrôler leurs compagnes. La violence agit comme une protection de l'intégrité psychique de ces hommes-là

Il n'existe pas de profil type de la personne violentée mais il existe des facteurs de vulnérabilité qui induisent une moins grande résistance : facteurs sociaux, historiques, personnels. Un conjoint potentiellement violent ou manipulateur saura repérer la faille pour accrocher l'autre. Une fois le processus mis en place c'est l'emprise qui le maintient. Si la femme accepte des violences incroyables c'est parce qu'elles sont introduites par des micro-violences qui diminuent sa résistance et l'empêchent de réagir. L'habitude et la perte progressive d'esprit critique expliquent le fait que beaucoup de femmes ne se rendent pas compte de la violence dans laquelle elles vivent. Les gestes du conjoint sont alors interprétés de manière à nier la dimension violente.

La relation d'emprise.

Phase de séduction: La relation est vécue comme l'amour idéal, idyllique. L'homme met en place une séduction narcissique en activant chez la femme des sentiments de protection. Il se présente sous le profil de l'homme à réparer. Pendant cette phase de soumission psychique, la femme continue à croire qu'elle est libre mais sa liberté est érodée et son esprit critique effacé. L'homme s'attaque à sa pensée, met le doute sur ce qu'elle dit et fait, en s'assurant que l'entourage soit d'accord. La femme est alors téléguidée, l'homme se mettant petit à petit à penser en elle.

On observe trois types de registres :

- comportemental : casser l'estime de soi, isolation sociale et familiale, contrôle (dépense, sommeil...), jalousie
- cognitif : procédés de distorsion de la communication (sous-entendu, imprécision, communication perverse...)
- émotionnel : chantage affectif, au suicide, comportement induisant la peur, violence sur les animaux domestiques...

Phénomène d'impuissance apprise : Ce phénomène se met en place quand les agressions sont imprévisibles et incontrôlables. Il n'existe alors aucun moyen de réagir pour modifier la situation. Ainsi plus la maltraitance est intense, moins la femme a les moyens psychiques de réagir. Ces processus amènent une modification de la conscience, des perceptions, et par un phénomène de dissociation la victime devient observateur extérieur de l'agression qu'elle subit.

La dissociation : Face à un choc violent le système de réponse au stress sature et un court-circuit se met en place. Ce ne sont alors plus les mêmes circuits neuronaux qui apparaissent mais un système différent qui intègre l'amygdale. Quand il est alerté, ce système d'alerte ne peut pas s'éteindre tout seul. La seule façon d'apaiser ce système d'alarme est la dissociation, sorte de disjonction qui conduit à ne plus rien intégrer. Les victimes présentent alors une sorte d'indifférence et peuvent se mettre en danger en commettant des actes incohérents.

L'adaptation à la violence : La soumission apparente des femmes à leurs conjoints violents ne doit pas être considérée seulement comme un symptôme, mais c'est aussi une stratégie d'adaptation. Les femmes savent que l'opposition frontale peut augmenter gravement la violence et deviennent expertes pour essayer de calmer et de trouver des solutions. L'adaptation à la violence se fait différemment selon les circonstances :

- Violence inattendue et de basse intensité (micro-violence): réaction de surprise
- Violence habituelle et de basse intensité (violence perverse): anesthésie de la personne qui s'habitue à être humiliée
- Violence inattendue et de forte intensité : réaction d'alerte qui amène la personne soit à fuir soit à affronter
- Violence extrême : altération de la conscience (phénomène de dissociation)

La dépendance et l'addiction réciproque à la violence :

- L'homme « violent » ne peut décharger sa tension interne autrement que par la violence. Comme il n'y a pas de représailles et que cela l'apaise, il recommence. Plus il recommence, plus cela fonctionne. On sait par exemple que les psychopathes ont un système de réaction au stress inversé : les situations de stress et de violence les calment et ralentissent leur rythme cardiaque. Chez ces hommes le système d'alarme (amygdale) est en fonctionnement permanent.
- Chez la femme, la dépendance est la conséquence de l'emprise. L'addiction au partenaire s'explique par des phénomènes neurologiques et psychologiques qui mettent en jeu l'évitement de la souffrance et la recherche d'un apaisement. L'alternance de phases d'agressions suivies d'accalmies crée un système punition/récompense : « si je veux un peu d'affection, il faut que je passe par une phase de violence »

L'inversion de la culpabilité : La manipulation et le chantage sont à l'origine de l'inversion de la culpabilité. Les femmes pensent que si l'homme est violent c'est qu'elles n'ont pas su le combler. Par ailleurs, beaucoup d'hommes utilisent des méthodes de rétorsions « si cela se passe mal c'est parce qu'elle a tenté de se défendre » D'autres personnes violentes utilisent une stratégie qui amène l'autre à chercher lui-même la raison de la violence.

Il est donc important de prendre en compte tout les éléments de la violence et pas seulement la violence physique. Plus on intervient tôt, plus il y a de solutions. Comprendre le phénomène d'emprise permet aux victimes d'en sortir et de déculpabiliser.

2^{EME} INTERVENTION : Patrick POISSON : *Structure familiale et dépendance*

La relation à la famille peut se structurer sur un mode ressemblant à une relation addictive. La famille est alors comme un produit dont nous avons besoin pour vivre et auquel nous pouvons rester accro. Quel est exactement ce produit ? La famille est un système humain complexe dont on peut relever trois éléments : le mythe, les règles et l'organisation.

Le mythe : Le mythe est comme le ciment qui relie les pierres de la maison ou le totem de la tribu ; c'est ce qui fonde le sentiment d'appartenance à la famille. Il est constitué de croyances, de représentations, de valeurs, de symbolique. Ce mythe se construit à partir de ce qui va être investi au moment de la rencontre qui va faire histoire : la rencontre du couple. Ce sont les enjeux conscients et inconscients posés par les partenaires lors de leur rencontre qui constituent les ingrédients à la création de la « soupe mythique ».

Le mythe conjugal peut revêtir plusieurs formes :

- Le renforcement narcissique des partenaires : « Avec toi je me sens meilleur »
- L'addiction : « Je ne peux pas me passer de toi » ; « J'ai besoin de toi pour vivre »
- La résistance à la vie : « Toi et moi nous formons une structure de résistance plus forte face à la vie »

A partir du mythe conjugal va donc se construire, se développer le mythe familial. Tout au long du parcours de la famille, les événements prévisibles et imprévisibles qu'elle va rencontrer seront des occasions de le transformer en le complexifiant.

Les règles : Les règles familiales sont issues directement des mythes familiaux. Elle doivent assurer le maintien du mythe et définir implicitement les manières dont les personnes doivent se comporter les unes vis-à-vis des autres. Les « crises » que traversera la famille toucheront en premier les règles familiales et ce sont ces instabilités dans les comportements relationnels qui permettront d'ouvrir la possibilité de la transformation du mythe.

L'organisation : L'organisation est la structure organisée en fonction des buts qu'elle s'est assignée. On distingue deux niveaux d'organisation :

- Un niveau structurel concernant par exemple l'organisation générationnelle (grands parents, parents, enfants, famille élargie).
- Un niveau fonctionnel définissant la manière dont va être organisée la vie quotidienne. Ce niveau concerne, la direction : « où va-t-on ? », le pilotage : « comment y va-t-on ? », la logistique : « de quoi a-t-on besoin ? », le contrôle : « est-ce que tout fonctionne, a-t-on tout ce qu'il faut ? », la mémoire : « a-t-on pensé à tout ? »

L'ensemble de ces trois ingrédients (mythe, règles, organisation) doit rester cohérent et rendre capable de traverser les « crises » ordinaires ou imprévisibles de la vie. Pour cela la famille va pouvoir compter sur une des caractéristiques des systèmes vivants, à savoir la capacité à maintenir un état stable malgré les fluctuations de son environnement. Cet équilibre est préservé grâce aux fonctions tenues par les relations interpersonnelles et grâce aux rôles que chacun peut-être amené à jouer dans la famille. Quand tout va bien, ce « produit » qu'est la famille apporte à chacun ce dont il a besoin et chaque membre participe à son équilibre et à ses transformations quand cela est nécessaire.

Malheureusement cela peut dégénérer. Les différentes étapes de la vie familiale se caractérisant par le passage de « crises » nécessitent des transformations que certaines familles peuvent vivre comme des « menaces » envers leur équilibre. Il devient donc nécessaire pour elle de mettre en place des « mécanismes » de défense du mythe, des règles et de l'organisation. Parmi les moyens mis en œuvre, il en existe un, particulièrement puissant, à savoir la désignation d'un « patient désigné ». Attribuer à un membre du système une fonction capitale à l'équilibre de la famille construit une double relation de dépendance : la famille ne peut plus se passer de la fonction occupée par le patient désigné et ce dernier a du mal à quitter cette fonction car elle est souvent associée à des bénéfices secondaires ou à des loyautés si puissantes que l'abandon de cette fonction serait perçue comme une véritable trahison.

Parmi les crises que va traverser la famille il en est une qui déstabilise fortement les équilibres familiaux c'est celle du départ des enfants de la famille, la crise du « nid vide ». Les fonctions tenues par certains enfants sont perçues comme tellement essentielles qu'il devient impossible à ces enfants de s'occuper de leurs besoins propres au détriment de ces fonctions.

L'insertion dans la vie sociale et professionnelle a des exigences qui peuvent contrarier les fonctions familiales. Là, des aides sociales telles que le RSA peuvent devenir un produit disponible favorisant l'illusion d'un paradoxe viable qui s'énoncerait en ces termes « Tu ne peux pas quitter la place que tu occupes dans notre famille mais en même temps il est bien naturel que tu te préoccupes de ton avenir.

3^{EME} INTERVENTION : Françoise BERNHARDT : RSA et dépendances familiales

Initialement, le service RMI de Processus Recherche s'est construit autour d'une hypothèse : Certaines familles génèrent de la dépendance, peinent à soutenir leurs membres dans l'accès à l'autonomie et dans ces familles-là, percevoir une allocation de l'Etat découle directement de la dépendance intrafamiliale.

I. La famille comme système d'interdépendance fonctionnelle et dysfonctionnelle.

Système fonctionnel : « Je n'ai que le RSA pour vivre, c'est pourquoi je n'ai pas les moyens matériels de quitter ma famille ». La famille se caractérise par le sentiment d'une appartenance commune. Chaque membre du groupe familial peut légitimement en attendre soutien et protection en cas de défaillance. Ainsi, en cas de chômage, on observe dans les structures « saines » une mobilisation en vue de protéger celui qui traverse une période de vulnérabilité sociale (aide matérielle, alimentaire, logement). La mise en place des solidarités familiales apparaît donc comme un processus normal de mobilisation.

Système dysfonctionnel : « Je n'ai pas les moyens psychiques de quitter ma famille, c'est pourquoi je vis du RSA ». La nature des interactions familiales favorise parfois le maintien dans une proximité physique et psychique avec la famille d'origine. La dépendance au RSA réalise alors la condition d'un renforcement de la dépendance et peut constituer une sorte de facteur aggravant. Le RSA anesthésie le problème matériel sans pour autant permettre objectivement la prise d'autonomie. Il est essentiel dans l'accompagnement social de définir dans quel registre de causalité l'on se situe pour définir un type d'intervention : registres hétéro-référentiels appelant des réponses sociétales externes (bilans, formations...), registres auto-référentiels appelant des interventions centrées sur la personne et ses systèmes.

II. Hypothèses de compréhension systémique.

Indices de problématique familiale : La question de la fonction de l'allocation se pose quand précisément on n'arrive pas à comprendre ce qui fait frein à l'insertion, quand malgré les outils à dispositions et le compétences de la personne, le référent se heurte à des blocages dont la source apparaît peu lisible. Il s'agit de situations telles que des jeunes diplômés qui s'enlisent dans le dispositif, des allocataires qui abandonnent des emplois pour des projets grandioses, des femmes au foyer dans l'incapacité de mener à bien un projet professionnel...

Fonctions du symptôme : Le RSA peut avoir une fonction qu'il s'agira de découvrir pour ne pas se heurter à l'immobilisme d'un système et rigidifier ses fonctionnements.

- La réparation : Dans des situations ancrées sur une enfance carencée sur le plan affectif, l'Etat est substitué au « mauvais parent » qui doit payer. Le manque d'amour se transforme en besoin d'argent dans une demande de compensation des blessures infantiles.
- Le règlement de compte : Vivre du RSA peut être très transgressif par rapport aux valeurs sociales et culturelles de la famille d'origine. Demander le RSA traduit un message agressif quant à l'échec de l'éducation donnée ou exprime un désaveu de la place de l'argent dans la vie quand l'argent a été perçu comme plus important que les liens.
- L'alliance avec le « parent pauvre » : La dépendance à l'aide sociale peut être un état qui perdure sur plusieurs générations. Sortir de la logique de l'assistantat peut prendre des allures de trahison familiale. Dans les cas de familles monoparentales, il peut également s'agir de la menace d'abandon de la mère à sa solitude.
- La position sacrificielle : Il s'agit de la place occupée par un enfant (adulte) vivant pour se consacrer à ses parents. Maintenu dans le quotidien du couple parental, il peut avoir une fonction d'anti-dépresseur, d'auxiliaire de vie...

Ces exemples illustrent des hypothèses de travail qui permettent d'ajuster l'intervention auprès de ces publics. Travailler exclusivement sous l'angle de l'insertion professionnelle dévitalise des situations qui sont souvent chargées affectivement. C'est la raison pour laquelle il nous paraît essentiel d'explorer avant toute chose les contextes d'apparition du besoin de l'allocation afin de construire une intervention qui ne soit pas impuissante et hors sujet.